

ASSEMBLÉE NATIONALE

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

AMENDEMENT

N ° II-CF2074

présenté par

M. Kasbarian, M. Rodwell, Mme Lebec, Mme Miller, M. Metzdorf et M. Terlier

AVANT L'ARTICLE 49

« Avances à l'audiovisuel public »

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de la loi organique relative aux lois de finances.